A.B.E.L.

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Chemin des Guignols, 42 210 BOISSET LES MONTROND
RCS ST ETIENNE n° 909 019 143

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE PORTANT NOMINATION DE LA GÉRANCE

Du 12 mai 2026

Le 12 mai 2026 à 10h00, les associés de la société A.B.E.L. se sont réunis au siège social en **Assemblée Générale Extraordinaire** sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent SURY, en sa qualité de Gérant.

Il est constaté que les associés présents ou représentés détiennent l'intégralité des 1 000 parts sociales composant le capital social. En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Démission de la gérance actuelle ;
- Nomination d'un nouveau gérant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION : DÉMISSION DU GÉRANT

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Laurent SURY de ses fonctions de gérant, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale lui donne quitus entier et définitif de sa gestion et le décharge de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : NOMINATION DU NOUVEAU GÉRANT

LS

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau gérant, pour une durée indéterminée :

La société **BL Holding**, représentée par **Monsieur Bastien LAURENT**.

Le nouveau gérant exercera ses fonctions conformément à la loi et aux statuts sociaux.

BL Holding, ici présent et représenté par Monsieur Bastien LAURENT, déclare accepter ses fonctions et affirme n'être frappé d'aucune mesure d'interdiction ou d'incapacité de gérer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôts et autres nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et le gérant.

Le Président de séance

Le Nouveau Gérant
(Bon pour acceptation des fonctions)

Pour BL Holding,
Monsieur Bastien LAURENT

Fait à Boisset-les-Montrond, le 12 mai 2026.

LS RL